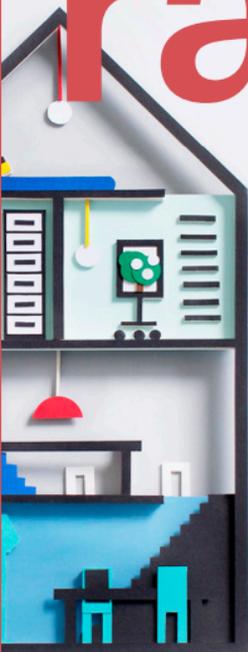


swissuniversities

rapp ort an nuel

2019



La transparence et l'ouverture sont des principes fondamentaux pour les hautes écoles suisses. À l'avenir, grâce à la stratégie Open Science, l'activité scientifique s'ouvrira encore davantage au service de la société. Pour swissuniversities, l'année 2019 était placée sous le signe des étapes concrètes à franchir pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Open Access. Les négociations avec les grands éditeurs scientifiques ont montré que grâce à sa coopération et à sa détermination, la communauté des hautes écoles est en mesure de préparer le terrain pour une science transparente et accessible à tous. swissuniversities soutient la transformation culturelle qui l'accompagne ainsi que la mise en place de nouvelles structures.

Prof. Dr Michael O. Hengartner
Président swissuniversities

Programmes européens 2021-2027

Le dossier européen a de nouveau été au cœur des préoccupations de swissuniversities en 2019. Cela concerne ici la nouvelle génération de programmes européens – dont Horizon Europe, Erasmus+ et Digital Europe – qui se met en place pour la période 2021–2027. Et, la participation de la Suisse à ces programmes européens est essentielle pour les hautes écoles suisses. La collaboration avec l'Union européenne permet en effet aux hautes écoles suisses de maintenir et renforcer leur position d'excellence ainsi que leur compétitivité au niveau international.

Or, dans ce dossier, beaucoup de points restent en suspens. Quelles seront les modalités d'association des pays tiers comme la Suisse ? Quels seront les coûts d'association ? Quelles seront les retombées du Brexit ? Voici quelques-unes des interrogations pour ne nommer que celles au niveau européen.

Dans ce contexte, swissuniversities s'est engagée sur ce dossier et a réaffirmé sa position en faveur d'une association entière à ces trois programmes européens. Sur la base des paramètres connus en 2019, elle a affiné sa position en précisant que, si pour des raisons financières, il ne devait pas être possible de participer aux trois programmes, sa priorisation serait pour 1. la recherche (Horizon Europe), 2. la formation (Erasmus+) et 3. Digital Europe.

Afin d'assurer l'association des hautes écoles suisses aux programmes européens, swissuniversities s'est également engagée sur la scène nationale en prenant position sur des enjeux touchant la relation bilatérale entre la Suisse et l'UE. Ainsi, en mars 2019, swissuniversities soutient la signature de l'accord institutionnel avec l'UE – condition sine qua non pour permettre à la Suisse de poursuivre le succès de sa coopération en matière de recherche et de formation en tant que partenaire constructive et fiable. En septembre 2019, swissuniversities recommande le rejet de l'initiative populaire « Pour une immigration modérée » – dont l'acceptation entraînerait une baisse de l'attractivité des hautes écoles suisses en tant qu'employeur et par conséquent restreindrait la mobilité du personnel académique et des étudiants.

swissuniversities s'engage pour une association entière de la Suisse.

Enfin, swissuniversities collabore étroitement sur ce dossier avec différents acteurs suisses et européens. À noter la création d'un groupe de travail, à l'initiative du FNS et de SwissCore, visant à démontrer la valeur ajoutée d'une participation de la Suisse aux programmes européens de recherche et de formation. swissuniversities s'est associée aux travaux de ce groupe.

Le dossier européen prendra une tournure décisive en 2020 et restera de fait une priorité de swissuniversities.

20 ans de Bologne

La rencontre 2019 du Réseau Enseignement de swiss-universities était placée sous le signe des 20 ans du système de Bologne. Le matin, la secrétaire d'État pour la formation, à la recherche et à l'innovation, le président de swiss-universities ainsi que divers représentant-e-s de la politique, des hautes écoles et du monde du travail ont dressé un bilan critique de la mise en œuvre de la réforme des études dans les universités suisses et ont jeté un regard vers l'avenir. L'après-midi, différents ateliers ont fourni un cadre d'échange entre les hautes écoles. L'accent a été mis sur un thème central de la réforme des études, à savoir l'examen orienté vers les compétences. Une centaine de spécialistes ont échangé sur les thèmes suivants :

(1) examen des compétences pratiques professionnelles, (2) évolution des programmes d'études (« constructive alignment »), (3) certification et validation de projets et stages, (4) examens en ligne et outils en ligne.

L'anniversaire de la réforme historique de l'enseignement supérieur est l'occasion de réfléchir aux évolutions futures de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Le groupe de suivi BFUG (Bologna Follow-Up Group) joue ici un rôle important. swissuniversities participe activement à ses travaux en s'engageant dans deux de ses groupes de travail (Advisory Group on Learning and Teaching ; Thematic Peer Group B on Recognition).

swissuniversities s'est par ailleurs exprimée en tant que membre de la European University Association (EUA) sur les propositions de la EUA concernant « The Future of the EHEA: Continuation of the Bologna Process beyond 2020 ». swissuniversities plaide pour que l'évolution future de l'enseignement dans les hautes écoles soit placée sous la respon-

La Conférence des recteurs joue un rôle clé dans l'évolution future de l'enseignement dans les hautes écoles.

sabilité des hautes écoles. Dans ce cadre, les Conférences des recteurs des pays impliqués jouent un rôle clé. De plus, swissuniversities plaide dans sa prise de position pour l'abandon de la terminologie de Bologne dans l'espace universitaire européen. Au lieu de cela, les domaines d'action tels que l'apprentissage tout au long de la vie, l'orientation vers les compétences ou l'égalité des chances devraient être cités directement.

Open Science: transition vers l'avenir

En 2019, Open Science est un thème prioritaire lié à la mise en œuvre de la stratégie Open Access et au développement d'une stratégie Open Research Data. L'utilisation commune des données de la recherche contribue de manière essentielle à promouvoir la transparence et la reproductibilité de la recherche scientifique.

À l'automne 2019, swissuniversities a fondé la délégation Open Science. Cette délégation est l'interlocutrice des hautes écoles et des institutions partenaires pour la promotion des services et des e-infrastructures de l'Open Science. Elle est responsable de la direction de l'actuel programme P-5 (2017–2020) ainsi que du futur programme Open Science (2021–2024).

Dans les travaux de la nouvelle délégation, le rôle et l'importance de l'Open Research Data (ORD) pour les hautes écoles sont devenus de plus en plus clairs. Après des travaux préparatoires réalisés courant 2019 pour définir une stratégie globale Open Science, la stratégie a été axée au mois d'octobre sur les données de la recherche en accès libre. Dans le

cadre d'un accord élaboré sous l'égide du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), swiss-universities et ses principaux partenaires dans ce domaine ont convenu de développer d'ici fin 2021 une stratégie et un plan d'action sur Open Research Data. Dans l'intervalle, la priorité est donnée à la mise en œuvre du plan d'action Open Access.

Les hautes écoles suisses élargissent leur offre de contenus scientifiques numériques.

Par ailleurs, le programme Information scientifique (P-5) continue de remplir son mandat pour le développement de nouveaux projets et services. En 2019, dans le cadre de deux appels à projets dirigés par la coordination du programme, 18 idées de projets ont été soumises au total, dont dix ont été retenues (Calls 19-1 et 19-2). Ces projets posent les jalons d'une transition cohérente de l'actuel programme P-5 vers le futur programme Open Science.

Les animaux dans la recherche

L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements politiques liés à l'expérimentation animale qui ont conduit swissuniversities à rappeler la position des hautes écoles sur le sujet. Avec le soutien de son réseau Swiss Animal Facilities Network, swissuniversities a élaboré une prise de position concernant l'initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine, mettant en garde contre le caractère extrême et préjudiciable de cette initiative non seulement pour la recherche, mais aussi pour la santé de tout citoyen et tout animal en Suisse. swissuniversities s'est également jointe aux Académies suisses des sciences et au FNS

*Le SAFN informe sur la recherche
avec les animaux.*

afin de rédiger un argumentaire contre une initiative parlementaire visant à interdire les expériences occasionnant des contraintes sévères aux animaux. Enfin, swissuniversities s'est attachée à représenter les intérêts des hautes écoles auprès de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) lors d'échanges réguliers et constructifs sur diverses questions règlementaires. De manière générale, swissuniversities s'efforce de soutenir les hautes écoles sur les thèmes liés à l'expérimentation animale tout en poursuivant sa mission de coordination des activités actuelles et futures des animaleries de recherche.

Big Deals: décisions à la fin de l'année 2019

Les hautes écoles ont chargé swissuniversities de convenir de contrats Read&Publish par l'intermédiaire du Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Fin 2019, un Memorandum of Understanding a pu être négocié avec les éditeurs Wiley et Elsevier. L'accord avec Wiley prolonge la licence consortiale existante jusqu'à fin 2020 pour permettre d'atteindre les objectifs déclarés. L'accord avec Elsevier contient les bases nécessaires à la conclusion d'ici fin mars 2020 d'un contrat Read&Publish à effet rétroactif à compter du 1er janvier. Aucun accord n'a pu être conclu à ce jour avec l'éditeur Springer Nature. La licence consortiale ayant expiré fin 2019, il n'existe actuellement aucune autorisation d'accès aux publications Springer nouvellement publiées à partir de janvier 2020. Toutes les négociations se poursuivront en 2020.

*Objectif des négociations avec les éditeurs :
la conclusion de contrats Read&Publish.*

Grâce aux contrats Read&Publish, un changement de paradigme est possible : tandis que les licences conventionnelles donnent accès à des publications, le prix comprend dorénavant en plus les coûts de publication Open Access des articles des hautes écoles impliquées. La transformation successive vers Open Access doit s'effectuer sans incidence sur les coûts.

Transition du gymnase à l'université

L'accès aux hautes écoles sans examen avec la maturité gymnasiale est vivement souhaité par swissuniversities et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP. Le 27 juin 2019, elles ont adopté un engagement portant sur l'optimisation de la transition du gymnase vers les hautes écoles.

Optimisation de la transition du gymnase vers les hautes écoles.

Les objectifs prévoient notamment que les gymnases et les hautes écoles s'impliquent conjointement dans l'orientation universitaire et que les étudiants bénéficient d'offres de soutien adaptées durant les premiers mois de leurs études. Les mesures mises en place pour atteindre ces objectifs sont publiées sous forme de bonnes pratiques sur le site web de swissuniversities.

Le texte de la déclaration se concentre sur les hautes écoles universitaires. Dans la compréhension de swissuniversities, les hautes écoles pédagogiques sont néanmoins aussi concernées.

Les objectifs doivent être réalisés en coopération avec la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) et les services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Développement durable

Le thème du développement durable et de la protection de l'environnement a pris une dimension particulière en 2019. Conscientes de leurs responsabilités en la matière, les hautes écoles n'ont pas attendu l'année écoulée pour engager leurs forces dans ce dossier, mais elles ressentent désormais le besoin d'une meilleure coordination en la matière. Ce mouvement est concordant avec les incitatifs du monde politique et du SEFRI qui prévoit de faire du développement durable un axe important du Message FRI 2021–2024.

La durabilité est un enjeu central pour les hautes écoles.

Estimant qu'une coordination au niveau de swissuniversities était nécessaire, le comité a décidé en septembre 2019 d'initier la création d'un réseau durabilité. Il aura pour objectif de mettre en réseau les spécialistes dans les hautes écoles, de permettre à swissuniversities de bénéficier de leur expertise et de diffuser les bonnes pratiques. Il sera aussi appelé à coordonner les initiatives existantes, comme par exemple le groupe de travail «business travel» des hautes écoles universitaires ou le groupe «éducation au développement durable» des HEP. Les travaux de création de ce réseau sont en route et sa concrétisation devrait avoir lieu dans le courant du printemps 2020.

Relève dans le profil HES/HEP

Les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) coopèrent dans le cadre de doctorats avec des hautes écoles universitaires ou des institutions autorisées à proposer un doctorat en Suisse ou à l'étranger. Un programme coordonné par swissuniversities soutient cette coopération de 2017 à 2020. En 2019, une évaluation provisoire montre que de tels modèles constituent une voie prometteuse pour la qualification de la relève des HES et HEP.

La promotion de la relève dans les HES et HEP tisse des liens entre la science et le secteur professionnel.

De plus, les doctorant-e-s HES et HEP ont pour la première fois accès, au cours de l'année sous revue, aux subventions de mobilité «cotutelles de thèse» gérées par swissuniversities.

Les HES et HEP ont par ailleurs développé et lancé des modèles de promotion de la relève. Ces modèles resserrent les liens entre les hautes écoles et la pratique et renforcent le double profil de compétence de leurs collaborateurs. swissuniversities dresse dans l'année sous revue un bilan provisoire positif du programme en place depuis quatre ans. Par ailleurs, des personnes issues de la pratique doivent travailler pour les hautes écoles. L'instrument FNS initié par la chambre des HES «Practice to science» soutient cette requête. Un premier appel d'offres pilote aura lieu en 2020.

Des couples font carrière ensemble

Toutes les hautes écoles universitaires ainsi que l'Institut Paul Scherrer constituent actuellement le Swiss Academic Dual Career Network – sachant que le réseau est ouvert aux autres membres de l'enseignement supérieur. Les membres du réseau ont consigné leur volonté de coopération et les objectifs dans une déclaration d'intention signée conjointement.

Le Swiss Academic Dual Career Network promeut l'attrait des hautes écoles suisses.

Les prestations fournies par les hautes écoles suisses pour les couples à carrières duales contribuent sensiblement à accroître l'attrait du pôle suisse d'enseignement supérieur et de recherche. Le réseau encourage un échange régulier d'expériences et d'informations permettant d'élaborer des solutions individuelles pour des couples à carrières duales ainsi que des bonnes pratiques. Le développement de stratégies des institutions impliquées et l'organisation d'unités de formation continue pour tous les membres du réseau font également partie des tâches du réseau. Le réseau noue par ailleurs des contacts avec l'économie, le secteur public et les réseaux étrangers pour les couples à carrières duales.

Conférence internationale du programme SUDAC

Le 18 octobre, le swissuniversities Development and Cooperation Network (SUDAC) s'est présenté pour la première fois avec les partenaires internationaux de l'hémisphère sud. Dans différents formats, les dix consortiums thématiques de recherche et de formation (CORF) ainsi que les clusters de coopération régionaux (CLC) ont présenté leur programme de contribution à la réalisation des objectifs de développement durable SDG (sustainable development goals). Plusieurs institutions d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, d'Afrique occidentale, d'Afrique orientale et d'Asie du Sud ont défendu différentes perspectives lors de la conférence, garantissant un échange soutenu sur les défis du développement durable.

Le SUDAC encourage la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

De nombreux acteurs de la Confédération, de la politique, de la formation et de la recherche ont discuté, lors du débat final, sur les étapes nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et les possibilités d'améliorer la coordination et d'exploiter différentes synergies. Cette mise en réseau sera poursuivie par le SUDAC en 2020.

Admission aux études de médecine

swissuniversities assume depuis plusieurs années un rôle actif dans le cadre de la gouvernance de la procédure d'admission aux études de médecine. L'année 2019 était placée sous le signe de la conception concrète de sa responsabilité opérationnelle par rapport à cette procédure et au test d'aptitudes aux études de médecine utilisé dans ce cadre. swissuniversities a conclu en septembre avec le Centre pour le développement de tests et le diagnostic de l'Université de Fribourg une nouvelle convention de prestations pour la réalisation des tests.

La nouvelle procédure d'admission aux études de médecine est moderne, écologique et durable.

swissuniversities a posé un jalon important en modernisant intégralement la plateforme en ligne utilisée pour gérer les admissions. La nouvelle procédure d'inscription purement électronique a été lancée fin 2019. Avec cette procédure, swissuniversities tient compte des progrès de la numérisation et assure une gestion efficace et durable des ressources.

Coordination de l'enseignement

Le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles a adopté lors de sa séance du 29 novembre 2019 la nouvelle ordonnance relative à la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles suisses. L'ordonnance a pris effet au 1er janvier 2020. Elle remplace les anciennes directives de Bologne pour les hautes écoles universitaires ainsi que celles pour les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques.

L'ordonnance relative à la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles remplace les directives de Bologne.

L'introduction de la LEHE a rendu nécessaire une adaptation formelle des anciennes directives de Bologne dès le début de l'année 2015. Cela a constitué le point de départ d'une vaste révision du contenu des directives de Bologne. Le résultat est une ordonnance commune qui régule les niveaux d'études, le système de crédits, l'admission aux différents niveaux d'études, la désignation uniforme des titres et la formation continue.

En vertu de l'ordonnance, swissuniversities est tenue de dresser et de publier une liste exhaustive de toutes les branches d'études. Cette liste règle l'admission aux filières de master consécutives des hautes écoles universitaires. La Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities a actualisé la liste établie en 2005 par la CRUS.

Importance de la tenure

La Chambre des hautes écoles universitaires s'est penchée sur l'emploi à durée indéterminée (tenure ou chaire) de ses professeur-e-s ordinaires et a souligné son importance. La tenure doit en particulier contribuer à éviter les licenciements fondés sur des opinions politiques, religieuses ou idéologiques ou sur des critiques de décisions politiques. De plus, elle permet une recherche risquée et/ou sur le très long terme, laquelle est susceptible d'échouer de nature. Enfin, elle est importante pour la compétitivité internationale des hautes écoles universitaires dans le cadre du recrutement de scientifiques éminents.

La tenure a pour but d'assurer la liberté de l'enseignement et de la recherche.

La tenure, qui n'exclut nullement des mesures relatives au droit du personnel en cas de violation d'obligations, a donc pour but d'assurer la liberté de l'enseignement et de la recherche garantie par la Constitution.

Établissement des didactiques disciplinaires

Le programme « Développement des compétences scientifiques en didactiques disciplinaires » est entré dans sa troisième année en 2019. Le programme réunit plusieurs projets de qualification et de mise en réseau d'institutions les plus différentes de la formation enseignante de tous les types de hautes écoles. Les résultats actuels du développement des compétences scientifiques en didactiques disciplinaires témoignent d'un grand engagement de toutes les par-

Les didactiques disciplinaires scientifiques sont encouragées dans tous les types de hautes écoles.

ties concernées. Dans les hautes écoles pédagogiques, en particulier, le programme a permis de franchir un pas important vers l'implantation des didactiques disciplinaires, notamment avec une offre étendue de filières de master coopératives.

Le 4^e colloque de didactique disciplinaire, qui s'est tenu les 5 et 6 avril à la HEP Vaud à Lausanne, y a également contribué. Le colloque a permis de mieux cerner les disparités et les similarités du terrain dans les différents contextes linguistiques et culturels, et de renforcer ainsi le développement du domaine scientifique dans les didactiques disciplinaires.

Le programme est subventionné dans le cadre des contributions liées à des projets de la Confédération 2017–2020.

Mosaïque de la recherche des hautes écoles spécialisées

La mosaïque de la recherche des hautes écoles spécialisées a été publiée en 2019. Seize articles de différentes hautes écoles spécialisées et de différents domaines d'études présentent au public une image différenciée de la recherche orientée vers les applications. Les exemples des principaux

La recherche des HES contribue au succès de la Suisse.

mondes du travail de notre société – technique, économie, santé ou sciences de la vie, travail social, musique, art, théâtre, psychologie appliquée, architecture – montrent l'image que les hautes écoles spécialisées ont d'elles-mêmes, de leur faculté à exploiter leurs connaissances et leur savoir-faire pour contribuer au succès économique de la Suisse et de leur capacité à résoudre des problèmes sociaux urgents. La mosaïque de la recherche est un projet de la Chambre des HES, coordonné et mis en œuvre par la commission Recherche et développement. Sur le site Internet de la mosaïque de la recherche des hautes écoles spécialisées, la commission R&D continuera de publier dans les prochaines années des récits de chercheurs et de leurs projets d'innovation avec des partenaires de la pratique.

Renforcement de l'échange grâce à des canaux de communication optimisés

Dans un premier temps, des expériences sont nécessaires pour pouvoir procéder à de nouvelles améliorations sur cette base. Ce principe s'applique également aux institutions. En raison des expériences réalisées depuis sa fondation en 2015, swissuniversities a pu continuer à se développer en 2019. Les organes de swissuniversities ont pu approfondir leur travail. Dans un souci de renforcement des échanges, le flux d'information entre les différents organes a été résolu et l'accès aux documents simplifié.

Au sein du secrétariat général, les mesures élaborées l'année précédente dans le cadre du développement de l'organisation ont été poursuivies et mises en œuvre. Ainsi, la culture des processus a été promue de manière ciblée afin de maintenir la qualité des processus à un niveau élevé et d'assurer la sauvegarde des connaissances. Face à la hausse des contributions

liées à des projets et gérées en interne, des instruments sont développés pour optimiser efficacement les processus financiers, ce qui est particulièrement pertinent en amont de la période FRI 2021–2024. Le projet « Mondes du travail » s'intéresse quant à lui à la question de savoir comment satisfaire à la nécessité croissante d'un travail mobile et flexible à l'intérieur comme à l'extérieur des bureaux de swissuniversities.

swissuniversities développe des solutions communes pour la recherche et l'enseignement.

Pour des raisons techniques, le site Internet lancé en 2015 parallèlement à swissuniversities a également dû être actualisé. Le secrétariat général a profité de l'occasion pour réviser la structure et les contenus du site Internet. Dans une série d'ateliers, une nouvelle conception du site web de swissuniversities moins axée sur la structure institutionnelle et plus orientée vers les contenus de la politique des hautes écoles a été élaborée. Ce rafraîchissement du site a permis à swissuniversities de s'appuyer sur des bases éprouvées tout en tenant compte des expériences et des besoins actuels. swissuniversities a par ailleurs multiplié ses interventions sur Twitter depuis 2019, renforçant ainsi sa présence sur les réseaux numériques publics.

Cette année aussi, nous remercions tous nos interlocuteurs des hautes écoles, de la Confédération et des cantons pour leur coopération stimulante et constructive.

Dr Martina Weiss
Secrétaire générale de swissuniversities

Membres

Les membres de la Conférence des recteurs sont les hautes écoles suivantes, sur la base de l'art. 2, al. 2 et 4, de l'art. 19, al. 2, de l'art. 30 et de l'art. 75, LEHE :

- **Berner Fachhochschule, BFH**, représentée par son recteur, prof. Dr Herbert Bingeli ;
- **École Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL**, représentée par son président, prof. Dr Martin Vetterli ;
- **Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, ETH Zürich**, représentée par son président, prof. Dr Joël Mesot ;
- **Fachhochschule Nordwestschweiz, FHNW**, représentée par son président de direction, prof. Dr Crispino Bergamaschi ;
- **Fachhochschule Ostschweiz, FHO**, représentée par son directeur, Dr Albin Reichlin ;
- **Haute École pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, HEP-BEJUNE**, représentée par son recteur, prof. Dr Maxime Zuber ;
- **Haute École pédagogique Fribourg, HEP-Fribourg**, représentée par son co-recteur ad interim Dr Lukas Lehmann; respectivement par sa rectrice, prof. Dr Katharina Mertens Fleury à partir du 1er février 2019 ;
- **Haute École pédagogique du Valais, HEP-Valais**, représentée par son directeur, Patrice Clivaz ;
- **Haute École pédagogique Vaud, HEP-Vaud**, représentée par son recteur, prof. Dr Guillaume Vanhulst ; respectivement par son recteur, prof. Dr Thierry Dias à partir du 1er octobre 2019 ;
- **Haute École Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO**, représentée par sa rectrice, Dr Luciana Vaccaro ;
- **Hochschule für Heilpädagogik, HfH**, représentée par sa rectrice, prof. Dr Barbara Fäh ;
- **Hochschule Luzern, HSLU**, représentée par son recteur, Dr Markus Hodel ;

- **Kalaidos Fachhochschule Schweiz,**
représentée par son recteur,
Dr Jakob Limacher ; respectivement par son recteur, René Weber à partir du 1er septembre 2019 ;
- **Pädagogische Hochschule Bern, PH Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Martin Schäfer ;
- **Pädagogische Hochschule Graubünden, PH Graubünden,**
représentée par son recteur,
Dr Gian-Paolo Curcio ;
- **Pädagogische Hochschule Luzern, PH Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Hans-Rudolf Schärer ;
- **Pädagogische Hochschule Schaffhausen, PH Schaffhausen,**
représentée par son recteur,
Thomas Meinen ;
- **Pädagogische Hochschule Schwyz, PH Schwyz,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Silvio Herzog ;
- **Pädagogische Hochschule St. Gallen, PH St. Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Horst Biedermann ;
- **Pädagogische Hochschule Thurgau, PH Thurgau,**
représentée par sa rectrice, prof.
Dr Priska Sieber ;
- **Pädagogische Hochschule Zug, PH Zug,**
représentée par sa rectrice, prof.
Dr Esther Kamm ;
- **Pädagogische Hochschule Zürich, PH Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Heinz Rhyn ;
- **Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana, SUPSI,**
représentée par son directeur,
prof. Franco Gervasoni ;
- **Universität Basel,**
représentée par sa rectrice, prof.
Dr Andrea Schenker-Wicki ;
- **Universität Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Christian Leumann ;

- **Université de Fribourg,**
représentée par sa rectrice, prof.
Dr Astrid Epiney ;
 - **Université de Genève,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Yves Flückiger ;
 - **Université de Lausanne,**
représentée par sa rectrice, prof.
Dr Nouria Hernandez ;
 - **Universität Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Bruno Staffelbach ;
 - **Université de Neuchâtel,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Kilian Stoffel ;
 - **Universität St.Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Thomas Bieger ;
 - **Università della Svizzera
italiana, USI,**
représentée par son recteur,
prof. Boas Erez ;
 - **Universität Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Michael O. Hengartner ;
 - **Zürcher Fachhochschule, ZFH,**
représentée par le recteur de la
ZHAW, prof. Dr Jean-Marc
Piveteau.
- Les rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, qui sont intégrées dans une haute école spécialisée et qui ont le droit à l'appellation au sens de l'art. 29 LEHE en relation avec l'art. 8, al. 3 des directives d'accréditation, peuvent participer à l'assemblée plénière comme invités :
- **Pädagogische Hochschule FHNW,**
représentée par sa directrice,
prof. Dr Sabina Larcher Klee ;
 - **SUPSI-DFA,**
représentée par son chef de
département, Dr Alberto Piatti.

Comité

Le Comité de la conférence des recteurs se compose du président, des présidents des trois chambres (tous trois étant vice-présidents ex officio) et d'un deuxième membre de chaque chambre, élu pour trois ans par l'assemblée plénière sur proposition des chambres. La secrétaire générale prend part aux réunions du Comité où elle possède une voix consultative. Le Comité se réunit au moins cinq fois par an.

- **Prof. Dr Michael O. Hengartner,** recteur de l'Université de Zurich, président de swissuniversities
- **Prof. Dr Crispino Bergamaschi,** président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz, président de la chambre des hautes écoles spécialisées, vice-président ex officio
- **Prof. Dr Hans-Rudolf Schärer,** recteur de la HEP Lucerne, président de la chambre des hautes écoles pédagogiques, vice-président ex officio
- **Prof. Dr Thomas Bieger,** recteur de l'Université de Saint-Gall, président de la chambre des hautes écoles universitaires, vice-président ex officio
- **Patrice Clivaz,** directeur de la HEP-Valais, vice-président de la chambre des hautes écoles pédagogiques
- **Prof. Franco Gervasoni,** directeur de la SUPSI, vice-président de la chambre des hautes écoles spécialisées
- **Prof. Dr Astrid Epiney,** rectrice de l'Université de Fribourg, vice-présidente de la chambre des hautes écoles universitaires
- **Dr Martina Weiss,** secrétaire générale swissuniversities (avec voix consultative)

Bilan

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

Actifs

Actif circulant

	2019	2018
Liquidités	11 637 212	8 498 331
Créances sur fournitures et prestations	1 495 234	2 529 268
Actifs de régularisation	424 309	386 732
Total actif circulant	13 556 756	11 414 331

Actifs immobilisés

Immobilisations financières	40 040	40 040
Immobilisations corporelles	134 593	109 691
Total actifs immobilisés	174 633	149 731
Total des actifs	13 731 389	11 564 062

Passifs

Capital étranger à court terme

Dettes sur fournitures et prestations	1 967 241	237 451
Dettes à court terme soumises à l'intérêt	1 547 839	1 423 870
Autres dettes à court terme	81 025	40 378
Comptes de régularisation passifs	4 399 404	3 387 544
Total capital étranger à court terme	7 995 510	5 089 243

Capital étranger à long terme

Autres dettes à long terme	3 337 787	4 317 928
Provisions à long terme	1 861 078	275 113
Total capital étranger à long terme	5 198 865	4 593 041
Total capital étranger	13 194 375	9 682 284

Capital propre

Réserves	1 429 476	1 429 476
Report de bénéfices (report de pertes)	452 303	377 786
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	-1 344 765	74 516
Total des capitaux propres	537 013	1 881 777
Total du passif	13 731 389	11 564 062

Compte de résultat

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2019	2018
Cotisations des membres	3 033 701	2 966 866
Cotisations des membres projets	0	17 454
Cotisations Confédération selon LEHE	1 568 261	1 494 856
Remboursement cotisations Confédération LEHE	-230 760	-181 530
Contributions projets UE	0	10 934
Cotisations Confédération ordonnances	715 350	785 332
Remboursement cotisations Confédération ordonnances	-63 651	-144 828
Contributions liées à des projets (CPr) Confédération	2 074 689	1 839 334
Remboursement contributions liées à des projets Confédération	18 172	50 000
Contributions autres projets Confédération	1 568 262	1 494 856
Remboursements autres projets Confédération	-230 760	-181 530
Cotisations cantons selon LEHE	60 000	0
Remboursement cotisations cantons LEHE	305 877	343 422
Contributions canton mandats/ordonnances	2 096	0
Frais AMS	806 281	654 192
Frais AMS années précédentes	293 767	129 659
Contribution Hautes écoles	298 096	0
Cotisations de tiers	18 725	150 311
Recettes des remboursements et réserves	236 868	213 576
Réduction du rendement TVA	-341 959	0
Produit d'exploitation	10 133 016	9 642 904
Comptabilité des fonds fiduciaires projets et programmes	268 202	15 692

Salaires	-5 050 680	-4 839 985
Honoraires d'experts	-251 788	-254 806
Dépenses d'assurance sociale	-1 070 234	-1 014 357
Autres charges de personnel	-119 372	-154 051
Charges de personnel	-6 492 074	-6 263 199
Charges de locaux	-511 939	-428 501
Entretien, réparations, dépenses de leasing	-13 528	-14 919
Prestations de tiers	-1 748 488	-1 599 337
Assurances choses, taxes	-8 242	-6 840
Dépenses d'énergie et d'élimination des déchets	-12 095	-15 431
Dépenses administratives	-361 728	-382 646
Bibliothèque	-5 466	-6 008
Dépenses informatiques	-345 800	-170 244
Dépenses publicitaires	-411 306	-444 477
Autres charges d'exploitation	-461 534	-193 916
Charges financières	-44 558	-23 943
Résultat financier	112	2 610
Amortissements machines et appareils	-39 516	-32 465
Amortissements mobilier de bureau et équipements	-9 831	-7 652
Autres charges propres à l'exploitation	-3 973 919	-3 323 769
Produits apériodiques	264	6 650
Revenus provenant d'autres centres de coûts	1 751 271	0
Frais apériodiques	-1 275 330	-4 803
Dépenses des autres centres de coûts	-1 751 271	0
Autres produits hors exploitation	776	1 040
Autres dépenses hors exploitation	-5 700	0
Produits/charges extraordinaires	-1 279 990	2 888
Bénéfice/déficit de l'exercice	-1 344 765	74 516

Contact

Dr Martina Weiss,
secrétaire générale
031 335 07 68

Dr Andrea Aeberhard,
dès le 1er juillet 2019
Rahel Imobersteg,
responsable de la chambre
des hautes écoles spécialisées
031 335 07 31

Dr François Grandjean,
responsable de la chambre des
hautes écoles universitaires
031 335 07 69

Dr Andrea Hungerbühler,
responsable de la chambre des
hautes écoles pédagogiques
031 335 07 59

Dr Anne Crausaz Esseiva,
responsable du domaine
Recherche et développement
031 335 07 36

Dr Sabine Felder,
secrétaire générale suppléante/
responsable du domaine
Enseignement
031 335 07 39

Dr Axel Marion,
responsable du domaine
Politique des hautes écoles
031 335 07 72

Aude Pacton,
responsable du domaine
Relations internationales
031 335 07 56

Josefa Haas,
responsable de la communication
031 335 07 34

Karin Hotti,
responsable des finances/
infrastructure
031 335 07 47

Barbara Jgushia,
responsable des ressources
humaines
031 335 07 49

Dietrich Lindemann,
responsable de l'Informatique
031 335 07 51

E-mail:
nom.prenom@
swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne

Secrétariat général
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch

swissuniversities en bref

Association

Conférence des recteurs des hautes
écoles suisses

Lancement

2015

Nombre de membres

35 membres

12 hautes écoles universitaires

9 hautes écoles spécialisées

14 hautes écoles pédagogiques

Nombre d'étudiantes et d'étudiants 2019/2020*

Hautes écoles universitaires: **153 941** ♀51%

Hautes écoles spécialisées: **79 821** ♀47%

Hautes écoles pédagogiques: **20 727** ♀73%

Total 254 489 ♀52%

Postes de travail à plein temps*

61 111

Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général

Le Secrétariat général compte

54 collaboratrices et collaborateurs

(pour 41.5 postes à plein temps)

* *Office fédéral de la statistique, mars 2020*

Toutes les autres données au 31.12.2019

